

PROGRAMME KARONGHEN 2

Rapport année 2

Mars 2017



Siège du programme :

**Boucotte Centre
Rue, 7 Villa 646 Etage
BP 1477 ZIGUINCHOR
Téléphone / fax : 33 991 99 44
E-mail : pkaronghen2@hotmail.com**

1.- Présentation du rapport

Le Programme Karonghen 2 vient d'arriver à la fin de sa deuxième année d'existence, le 31 décembre 2016. Comme ce fut le cas pour 2015, c'est le moment de faire un bilan, financier et technique, des douze mois précédents.

Ce rapport, comme celui de 2015 et les autres qui suivront chaque année ou toute fois que ce sera nécessaire ou sollicité, essaye de faire la synthèse le plus fidèlement possible de nos activités et de notre organisation, par soucis de transparence et de coordination avec les autorités, les agences régionales concernées, les services de l'Etat et les autres acteurs du développement.

Un soucis de transparence qui est aussi obligé lors qu'on travaille avec des fonds de l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement), car sa normative exige un audit financier externe annuel réalisé par des cabinets autorisés par elle-même venant d'Espagne.

Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent en toute fidélité à ceux présents dans notre comptabilité vérifiée par les auditeurs.

2.- Rappel. Présentation résumée du programme

Partenaire local principal :

- Association CPAS (Centres de Promotion Agricole et Sociale)

Partenaire local assistant (facilitateur) :

- AFUDES (Association des Frères Unis pour le Développement Economique et Social du Fogny)

Entités collaboratrices (facilitateurs) :

- ONG JUSTICE et DEVELOPPEMENT
- CADP (Comité d'Action pour le Développement de la zone des Palmiers)

Partenaire espagnol (ONGD) :

MANOS UNIDAS (appui technique et financier)

Bailleur de fonds :

AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement)

Durée du programme (convention) :

4 ans (du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2018)

Responsable local du programme :

Association CPAS

Zones d'intervention (Département de Bignona - Région de Ziguinchor) :

Pour investissement :

- Commune de Djinaky (Arrondissement de Kataba)
- Commune de Sindian (Arrondissement de Sindian)

Pour accompagnement :

- Commune de Djibidione (Arrondissement de Sindian)
- Commune de Suelle (Arrondissement de Sindian)
- Petit Kassa (sud commune de Kafountine, arrondissement de Kataba) : villages de Nioumoune, Diogué, Haer, Hitou et Bakassouk

Enveloppe financier :

Financement : 1.695.676.751.-F CFA (2.585.042,54.- €)

- Apport propre effectif prévu des bénéficiaires (cash) : 32.422.000.- F CFA (49.4270,02.- €)
- Apport propre valorisé prévu des bénéficiaires (nature) : 180.800.000.- F CFA (275.627,82.- €)

Total : 1.908.898.751.- F CFA (2.910.097,39.- €)

Objectif général (OG) :

Promouvoir le développement rural soutenable et équilibré du Département de Bignona, Région de Ziguinchor, Sénégal, en faisant spéciale attention aux populations les plus vulnérables des communes de Djinaky et Sindian.

Objectifs spécifiques (OS) :

OS 1 : Promouvoir les droits socioéconomiques basiques de la population locale, en améliorant sa production agropastorale, ses recettes et sa sécurité alimentaire.

OS 2 : Renforcer les capacités des acteurs locaux (collectivités locales, GPF's, associations et OCB's) pour contribuer efficacement au développement soutenable et à la planification des communes d'intervention.

Volets d'intervention et activités prévues :

OS 1 :

A.1.1.1 Installation et équipement de nouveaux périmètres maraîchers : 15 féminins, 12 familiaux et 2 associatifs, avec dotation de 15 charrettes pour le transport pour les 15 féminins

Note 1 : 19 nouveaux périmètres féminins seront finalement installés au lieu de 15, suite aux épargnes cumulées par le programme. En conséquence 19 charrettes seront dotées.

Note 2 : 9 nouveaux périmètres familiaux seront possiblement installés au lieu de 12, suite aux problèmes de mobilisation de l'apport propre de la part des bénéficiaires concernés

A.1.1.2 Réfection et équipement de 20 périmètres maraîchers féminins, avec dotation de 20 charrettes pour le transport

A.1.1.3 Installation et équipement de nouvelles unités d'élevage : 8 avicoles familiales, 1 avicole associative et 2 ovines familiales

A.1.1.4 Programme de formation agropastorale : formation agricole, en élevage et sensibilisation continue des producteurs et productrices

A.1.2.1 Formation en gestion basique de tous les groupes producteurs

A.1.2.2 Accompagnement des producteurs / trices maraîchers depuis la mise en place des pépinières jusqu'à la récolte et vente des produits

A.1.2.3 Accompagnement des producteurs / trices en élevage depuis la mise en place des sujets jusqu'à la production et vente des œufs, des poulets ou des agneaux

A.1.3.1 Dotation et installation d'engins pour la transformation des céréales : 1 moulin à mil, 21 moulins combinés, 4 batteuses à mil, 1 batteuse à riz, 1 décortiqueuse à mil et 4 décortiqueuses à riz

A.1.3.2 Création et dotation d'une banque de semences

A.1.3.3 Formation en sécurité alimentaire de 525 femmes de 35 GPF's et sensibilisation de 40 villages concernant l'importance de la nutrition et la sécurité alimentaire

OS 2 :

A.2.1.1 Formation spécifique destinée à renforcer les capacités des élus locaux des 2 communes, concernant la participation sociale, le genre, l'environnement, l'enfance / inscription au registre civil (celle-ci en collaboration avec STC)

A.2.1.2 Formation destinée au renforcement des capacités et à la sensibilisation des GPF's, OCB's et populations des 2 communes, concernant la participation sociale, le genre, l'environnement, l'enfance / inscription au registre civil (celle-ci en collaboration avec STC)

A.2.1.3 Alphabétisation en langue locale de 1.200 personnes

A.2.1.4 Organisation et réalisation de rencontres de lancement, d'évaluation et d'échange (programme et régionales)

A.2.1.5 Appuis aux OCB, aux associations et à la création de liens entre elles

A.2.2.1 Constitution et équipement de 8 CGRN (Comité de Gestion des Ressources Naturelles)

A.2.2.2 Installation et équipement de pépinières d'espèces arboricoles autochtones et reboisement de 250 Ha dans les 2 communes

Distribution budgétaire prévue :

Par chapitres budgétaires résumés :

Chapitre	F CFA	Euros	%
Personnel, équipement fonctionnement	492.330.405	750.552,86 €	25,79%
Formation bénéficiaires	241.547.800	368.237,25 €	12,65%
Interventions	1.175.020.546	1.791.307,27 €	61,55%
TOTAL	1.908.898.751	2.910.097,39 €	100,00%

Distribution annuelle :

Année	F CFA	€	%
1	474.634.235	723.575,23 €	24,86%
2	549.771.144	838.120,71 €	28,80%
3	535.462.452	816.307,25 €	28,05%
4	349.030.920	532.094,21 €	18,28%
TOTAL	1.908.898.751	2.910.097,39 €	100,00%

Par sous-activités :

Sous-activité	FCFA	EUROS	% / TOTAL
Alphabétisation	36.000.000	54.881,65 €	1,89%
Banque de semences	5.000.000	7.622,45 €	0,26%
Batteuse à riz	4.120.000	6.280,90 €	0,22%
Batteuses à mil	16.480.000	25.123,60 €	0,86%
Bergeries	10.125.082	15.435,59 €	0,53%
CGRN	6.400.000	9.756,74 €	0,34%
Charrettes	10.150.000	15.473,58 €	0,53%
Décortiqueuse à mil	3.520.000	5.366,21 €	0,18%
Décortiqueuses à riz	14.080.000	21.464,82 €	0,74%
Equipement programme	92.653.400	141.249,20 €	4,85%
Fonctionnement programme	125.951.724	192.012,17 €	6,60%
Formation agricole	89.451.500	136.367,93 €	4,69%
Formation élevage	25.586.200	39.005,91 €	1,34%
Formation environnement	5.000.000	7.622,45 €	0,26%
Formation et dynamique interne	16.894.381	25.755,32 €	0,89%
Formation gestion basique	91.010.100	138.744,00 €	4,77%
Formation sécurité alimentaire	24.000.000	36.587,76 €	1,26%
Genre	6.500.000	9.909,19 €	0,34%
Lancement	1.700.000	2.591,63 €	0,09%
Moulin à mil	3.370.000	5.137,53 €	0,18%
Moulins combinés	87.570.000	133.499,60 €	4,59%

Nouveaux jardins CADP + ADIK	45.400.000	69.211,85 €	2,38%
Nouveaux jardins GPF	289.428.550	441.230,98 €	15,16%
Pépinières reboisement	5.000.000	7.622,45 €	0,26%
Périmètres familiaux	155.249.400	236.676,18 €	8,13%
Personnel programme	256.830.900	391.536,18 €	13,45%
Reboisement	13.000.000	19.818,37 €	0,68%
Réfection jardins GPF	330.748.300	504.222,53 €	17,33%
Rencontres échange	4.800.000	7.317,55 €	0,25%
Rencontres évaluation	4.000.000	6.097,96 €	0,21%
Rencontres régionales	20.000.000	30.489,80 €	1,05%
Unitéspondeuses	59.300.464	90.402,97 €	3,11%
Unités poulets	49.578.750	75.582,32 €	2,60%
Total général	1.908.898.751	2.910.097,39 €	100,00%

Démographie zone investissement

Par genre :

Femmes							
Commune	0-6	7-12	13-20	21-30	31-50	plus 50	TOTAL
Djinaky	1.879	1.678	1.614	1.256	1.578	906	8.911
Sindian	1.006	1.012	904	506	806	855	5.089
TOTAL	2.885	2.690	2.518	1.762	2.384	1.761	14.000
Hommes							
Commune	0-6	7-12	13-20	21-30	31-50	plus 50	TOTAL
Djinaky	2.006	1.811	1.813	1.481	1.465	785	9.361
Sindian	972	1.256	1.308	660	614	537	5.347
TOTAL	2.978	3.067	3.121	2.141	2.079	1.322	14.708

Par tranches d'âge:

Commune	0-6	7-12	13-20	21-30	31-50	plus 50	TOTAL
Djinaky	3.885	3.489	3.427	2.737	3.043	1.691	18.272
Sindian	1.978	2.268	2.212	1.166	1.420	1.392	10.436
TOTAL	5.863	5.757	5.639	3.903	4.463	3.083	28.708
Djinaky	21,26%	19,09%	18,76%	14,98%	16,65%	9,25%	100,00%
Sindian	18,95%	21,73%	21,20%	11,17%	13,61%	13,34%	100,00%
TOTAL	20,42%	20,05%	19,64%	13,60%	15,55%	10,74%	100,00%

Zonage zone d'investissement :

COM DJINAKY (25 villages administratifs)

Zone 1 (ouest)	Zone 2 (centre)	Zone 3 (est)	Zone 4 (nord)
Kabiline 1 + 2	Djinaky	Badiana	Brikamanding
Mahmouda Chérif	Baline	Diounoung	Wangaran
Karongue	Kateum-teum	Baranlir	Djinone
Ebinkine	Mongone	Bélaye	Biti-Biti
Ebinako	Kakaré	Tandine	Ndembane
Kariaye	Balanguine	Koussabel	Djinoundié
			Essom Silathiaye

COM SINDIAN (19 villages)

Zone 1 (sud + est)	Zone 2 (est + nord)
Sindian	Djiniper
Kagnarou	Pendite
Diagongue	Tendine
Kakène	Bouyème
Kourouck	Matankigné
Ounioc	Djinal
Médjédje	Sibogola
Tankoron	Leufeu
Silick	Djinéa
	Diédièle

3.- Equipe du programme

L'équipe du programme à 31 décembre 2016 était composée de :

Equipe	Membres	Appartenance
Staff opérationnel	7	CPAS-MANOS UNIDAS
Animation	9	CPAS-AFUDES
Formation	12	CPAS-AFUDES-JD
Logistique	1	AFUDES

Représentants partenaires locaux	4	CPAS-AFUDES-JD -CADP
TOTAL	33	

Notes :

3.- Le président du programme, non rémunéré, est inclus dans les représentants partenaires locaux.

4.- Des stagiaires en formation rémunérée sont inclus dans l'équipe staff et dans celle de l'animation.

4.- Objectifs spécifiques travaillés année 2

OS 1 : Promouvoir les droits socioéconomiques basiques de la population locale, en améliorant sa production agropastorale, ses recettes et sa sécurité alimentaire.

OS 2 : Renforcer les capacités des acteurs locaux (collectivités locales, GPF's, associations et OCB's) pour contribuer efficacement au développement soutenable et à la planification des communes d'intervention.

5.- Villages d'intervention année 2

OS	Act	Volet	Com / Zone	Village d'intervention
1	1.1.1	Agriculture	Sindian	Bouyème
1	1.1.1	Agriculture	Sindian	Diagongue
1	1.1.1	Agriculture	Sindian	Diédièle
1	1.1.1	Agriculture	Sindian	Kakène
1	1.1.1	Agriculture	Sindian	Tankoron
1	1.1.1	Agriculture	Djinaky	Katipeu
1	1.1.1	Agriculture	Djinaky	Ebinkine
1	1.1.1	Agriculture	Sindian	Sindian
1	1.1.1	Agriculture	Sindian	Djinal
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Djinone
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Essom Silathiaye
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Baline
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Karongue (Kawane)
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Kateum-teum
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Balanguine
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Wangaran
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Baranlir
1	1.1.3	Elevage	Djinaky	CADP (Djinone)
1	1.1.3	Elevage	Djinaky	Mahmouda Chérif
1	1.1.3	Elevage	Sindian	ADIK (Kagnarou)
1	1.1.3	Elevage	Sindian	Sindian
1	1.1.4	Formation agricole	Djinaky - Sindian	Villages volet agriculture 2015 et 2016

1	1.1.4	Formation élevage	Djinaky - Sindian	Villages indiqués volet élevage
1	1.2.1	Formation gestion basique	Djinaky - Sindian	Villages volets agriculture et élevage 2015 et 2016
1	1.3.2	Sécurité alimentaire – banque de semences	Djinaky - Sindian	Ensemble des villages
1	1.3.3	Sécurité alimentaire – formation nutritionnelle	Djinaky - Sindian	Villages volet agriculture 2015
2	2.1.1	Formation genre	Djinaky - Sindian	Ensemble des villages
2	2.1.2	Sensibilisation - théâtre	Djinaky - Sindian	Djinaky, Badiana, Kagnarou et Sindian
2	2.1.3	Alphabétisation	Djinaky - Sindian	28 CAF à Djinaky (24 villages) et 20 CAF à Sindian (18 villages)
2	2.1.4	Rencontres et mobilisation sociale	Toutes	Rencontre régionale à Ziguinchor, évaluation à Sindian, échanges à Djinone et Kagnarou
2	2.2.2	Installation de pépinières forestières	Djinaky - Sindian	CADP (Djinone) et ADIK (Kagnarou)
2	2.2.2	Environnement	Djinaky - Sindian	Forêts de Kloukloub (Djinaky) et Songho (Sindian)

Note 5 :

L'installation des pépinières forestières appartient au budget de 2015 mais a été réalisée en 2016, ainsi que la formation des pépiniéristes.

6.- Synthèse financière

6.1.- Analyse générale

En complément de la comptabilité ordinaire du programme, qui tient compte en temps réel de toute dépense réalisée et de son imputation comptable, et des contrôles comptables hebdomadaires et mensuels, le programme effectue trimestriellement (trimestres naturels) des comparaisons de dépenses réalisées et prévues sur chacune des interventions ou des volets budgétisés.

La dernière, en profitant de la fin de l'année 2 du programme, a été réalisée le 31 décembre 2016. **Tableaux financiers présentés en annexe.**

Pour rappel, les tableaux présentés ne concernent que les budgets et dépenses financées par les différents partenaires et bailleurs, sans tenir compte de l'apport propre local (effectif ou valorisé).

Comme il est indiqué sur le tableau financier annexe (**voir tableau suivi financier année 2**), le taux de dépense cumulée (2015 et 2016) réalisé jusqu'au 31 décembre 2016 est de 84,57%, autrement dit, le programme a dépensé le 84,57% du budget prévu pour ces deux premières années, dans la période allant du 1 février 2015 au 31 décembre 2016.

Evidemment ce pourcentage est provisoire car certaines dépenses budgétisées pour 2015 et surtout 2016, seront réalisées au courant 2017 et notamment dans le premier semestre.

Par années :

- le 86,53% du budget de l'année 1 du programme (2015) a été dépensé entre 2015 et 2016 – **voir suivi financier année 1 en annexe**
- le 82,86% du budget de l'année 2 du programme (2016) a été dépensé en 2016 – **voir suivi financier année 2 en annexe**

6.2.- Année 1 (2015) :

Concernant le budget de 2015, 15.282.337 F CFA ont été dépensés en 2016 notamment pour des dépenses complémentaires sur certains jardins maraîchers, le solde des charrettes de 2015, la dotation de matériel des CGRN, l'achat de semences forestières et gaines pour le reboisement de 2016 (mis en place pépinières) et l'étude de faisabilité des filières agroforestières et pastorales locales commandé par le programme a un cabinet de la région.

Concernant toujours 2015, la dépense est presque bouclée ne restant qu'un montant approximatif de 4 millions de F CFA à dépenser en 2017 pour :

- achat de semences et gaines pour le reboisement de 2017
- nouvelle confection des 14 panneaux de signalisation des interventions réalisées en 2015 par soucis de meilleure qualité

Une fois ces dépenses effectuées, le taux de dépense cumulé et final concernant le budget de 2015 sera de 87%.

6.3.- Année 2 (2016) :

Le taux final de dépense du budget de l'année 2 devrait s'approcher du 94%, ceci en fonction notamment des interventions sollicitant un apport propre effectif (en espèces) des bénéficiaires.

A tenir compte que certaines interventions sont encore incomplètes financièrement parlant, notamment :

- les charrettes dont il faut payer le 50% de solde restant à la livraison en janvier 2017
- l'installation des 4 jardins familiaux restants de 2016 qui ont subi énormément de retard dû à la difficulté de la part des bénéficiaires pour mobiliser leur apport propre
- l'installation des nouveaux poulaillers de poules pondeuses dont il faut payer encore la plupart des dépenses liées à la partie élevage des poules en tant que tel en 2017
- l'édition de matériel de sensibilisation qui devra se faire normalement en 2017

Comme déjà indiqué, même si toutes ces dépenses sont réalisées en 2017 et toutes les interventions sont réalisées, le pourcentage final de dépense de l'année 2 du programme par rapport au budget prévu se situera autour du 94%. Ceci s'explique par des épargnes sur les coûts d'exécution prévus et notamment sur :

- le coût des kits de pompage solaire
- le prix des matériaux de construction ordinaires (ciment et fer) car en 2016 les coûts continuaient à la baisse dans le marché
- les négociations de prix lors des différentes exécutions et prestations de services

Cependant certaines lignes budgétaires ont souffert un dépassement significatif (+ de 5%) ou très significatif (+ de 15%) :

- nouveau jardin familial de Djinaky 1 (106,13%) : dû à la substitution du pompage manuel prévu dans le budget par un pompage solaire plus adapté aux besoins d'exploitation. Ce surcoût d'environ 1.400.000 F CFA a été pris en charge par le programme afin de ne pas augmenter l'apport propre du bénéficiaire
- nouveau jardin familial de Djinaky 2 (111,06%) : même cas que le précédent
- nouveau jardin familial de Sindian 2 (112,21%) : même cas que le précédent. A tenir compte que le même cas se répétera sur le jardin familial de Sindian 1 et tous les autres jardins familiaux qui seront installés
- réfection du jardin du GPF de Baranlir (105,06%) : dû au fait d'avoir foré un nouveau puits alors que le programme avait juste prévu de refaire une mise en eau de l'ancien
- alphabétisation en langue locale (106,98%) : dû à l'augmentation des CAF et des élèves par rapport aux CAF et élèves prévus au budget afin de faire bénéficier un maximum de personnes
- équipement programme (106,40%) : dû à l'achat de jaquettes spéciales pour toute l'équipe motorisée du programme afin de diminuer les risques liés à d'éventuelles chutes et mieux protéger du vent et de la pluie
- fonctionnement (130,61%) : le carburant à consommer par les motos de l'équipe du programme, prévu initialement dans le chapitre de dépenses de personnel et de formation (agricole, élevage et gestion basique), a été attribué finalement et entièrement au chapitre de fonctionnement comme ce fut le cas déjà pour 2015. Ce qui a provoqué des épargnes sur plusieurs chapitres (formation et personnel) et un dépassement sur le fonctionnement

Finalement, les épargnes générées en 2015 ont permis d'ajouter des interventions non prévues au début du programme sur le budget de 2016, à savoir :

- ✓ deux nouveaux jardins familiaux de plus
- ✓ des représentations théâtrales dans le cadre de la sensibilisation des populations
- ✓ l'édition de matériel de sensibilisation

Ce sera de même pour 2016. Les épargnes générées en 2016 cumulés à ceux de 2015, permettront de réaliser plus d'interventions que prévu au début en 2017.

7.- Etat actuel des interventions

Le taux moyen de réalisation des interventions prévues pour la première année est de 99,35%. **Tableaux techniques présentés en annexe (voir tableau concernant année 1).**

Et celui de l'année 2 est de 80,55% (**voir tableau concernant année 2**).

Evidemment l'ensemble des interventions n'ont pas démarré en même temps, ni entraîne la même complexité. Ce taux évoluera encore à mesure que des interventions encore en attente soient exécutées ou d'autres en cours finalisées.

A remarquer pour les exécutions encore en cours ou en retard :

- Dotation de 13 charrettes de transport pour les GPF's : à livrer en janvier 2017
- Jardin familial 1 de Sindian : en attente de terminer la mobilisation de l'apport propre effectif (en espèces) du bénéficiaire pour installer le kit de pompe solaire
- Jardins familiaux 3 et 4 des deux communes : en attente de la mobilisation de l'apport propre effectif de la part des bénéficiaires pour démarrer les chantiers
- Nouveaux poulaillers de poules pondeuses du CADP et de Mahmouda Chérif : suite à la construction et équipement des poulaillers l'élevage a démarré en novembre 2016. Du retard dû à un démarrage tardif des constructions et des ralentissements sur les chantiers
- Nouveaux poulaillers de poules pondeuses d'ADIK et Sindian : suite à la construction et équipement des poulaillers l'élevage démarrera en février 2017. Du retard dû à un démarrage très tardif des constructions suite à des problèmes de mobilisation de l'apport propre des bénéficiaires et des ralentissements sur les chantiers. A signaler que dû à ces difficultés de mobilisation, un des poulaillers de poules pondeuses prévu pour la commune de Sindian a été finalement attribué à ADIK (sans apport propre).
- L'édition de matériel de sensibilisation a été reportée pour 2017 suite à des problèmes de sélection du matériel
- Le reboisement prévu pour 2016, 40 hectares, n'a été réalisé qu'à 40% (40 hectares)

Commentaire à part mérite la banque de semences qui n'a distribuée que le 38,13% des semences disponibles, notamment à cause de la très faible distribution des semences de riz :

- 280 kg de riz sur 2 tonnes disponibles (14%)
- 864 kg de niébé sur 1 tonne disponible (86,4%)

8.- Résultats

Les résultats attendus par le programme dépendent de la mise en place des différentes activités. Par exemple la première saison maraîchère du programme a été celle qui va d'octobre 2015 à septembre 2016 et en conséquence, les résultats liés à la production maraîchère (notamment le 1.1 et le 1.2) ne peuvent être vérifiés qu'à partir de 2016 et

ne concernent que les périmètres installés ou réfectionnés en 2015 car ceux de 2016 démarreront leur activités avec la saison 2016-2017

Tableau de suivi des résultats du programme présenté en annexe.

Sur le tableau de suivi présenté en annexe, la colonne « indicateurs des résultats » présente une série de données objectivement vérifiables qui permettent de mesurer jusqu'à quel point un résultat attendu a été atteint ou pas.

La colonne « prévu » indique l'objectif numérique à atteindre pour chaque indicateur à la fin du programme. Finalement, ce qui a été atteint pour chaque année est indiqué dans les colonnes 2015, 2016, 2017 et 2018. Ceci en tenant compte de ce qui a été indiqué en amont, le fait que ce ne sont pas toutes les activités qui ont démarré en 2015 et en conséquence, les résultats qui dépendent de ces activités non plus. Chaque indicateur pourra être vérifié une fois l'activité réalisée.

Un autre exemple, 4 unités de poules pondeuses ont été implantées en 2016, mais l'élevage ne commence qu'en fin 2016 et début 2017 avec l'achat des poussins. Cela veut dire que pour avoir des données vérifiables concernant les recettes produites par ces unités (indicateur du résultat 1.2), il faudra attendre 2018 une fois les poules auront produit des œufs pendant toute une année à compter à partir de son 6^{ème} mois de vie.

Sur la colonne « indicateurs des résultats », certains indicateurs indiquent qu'il s'agit de données cumulées (indiqué entre parenthèse). Cela veut dire que les données annuelles pour ces indicateurs sont cumulatives et celles de 2017 seront l'addition de celles de 2015, avec celles de 2016 et de 2017, par exemple. Pour les autres indicateurs, les données sont purement annuelles.

En général le taux de réalisation de l'ensemble des indicateurs à 31 décembre 2016 est assez satisfaisant, à exception de ceux qui concernent l'ouverture de pare feux et le reboisement (résultat 2.2). Une forte mobilisation des populations en 2017 autour de ces activités sera nécessaire si les objectifs numériques de ces 2 indicateurs veulent être atteints.

A la fin du programme ou en 2017 pour certains indicateurs et résultats, des pourcentages de réalisation pourront être inclus sur le tableau afin de constater le degré d'atteinte de chaque résultat et indicateur.

9.- Difficultés majeures rencontrées

Le programme n'a pas été confronté à des difficultés d'exécution majeures et à caractère technique pendant cette deuxième année d'exécution. Certainement l'expérience du PK 1 de la plupart de l'équipe humaine et celle de la première année ont aidé dans ce sens.

Cependant plusieurs difficultés non liées aux aspects techniques du programme se sont présentées :

9.1.- Apports propres

La mobilisation de l'apport propre effectif (en espèces) de la part des bénéficiaires des jardins familiaux ou des poulaillers de poules pondeuses (hors celui destiné dès le début au CADP et sans apport propre), a été un facteur de blocage important en 2016.

Malgré les délais très longs que le programme a facilités aux bénéficiaires sélectionnés pour verser leurs apports propres et malgré les avoir orienté et accompagné vers une institution financière de la région spécialisée, seulement :

- 3 bénéficiaires des jardins familiaux sur 8 prévus ont complété leur apport propre permettant d'exécuter à 100% leurs interventions (1.508.000 F CFA chacun qui est équivalent à 15% du coût total de l'intervention approximativement)
- 1 a versé une partie de son apport propre mais ne permettant pas de lui implanter le kit de pompage solaire qui reste en attente de compléter l'apport
- parmi les 3 bénéficiaires familiaux des poulaillers de poules pondeuses, seulement 2 ont versé leur apport propre (2.000.000 F CFA chacun qui est équivalent à 15% du coût total de l'intervention approximativement)
- suite à cette situation et vu le retard et le blocage, le programme a attribué le 3^{ème} poulailler (2^{ème} prévu pour la commune de Sindian) à l'association ADIK de Kagnarou sans apport propre exigé

Vue la situation et le blocage vécu en 2016, le programme a :

- ✓ effectué un 2^{ème} choix de possibles bénéficiaires des jardins familiaux afin de pouvoir substituer les bénéficiaires originaux si au plus tard le 31 mars 2017 ceux-ci n'ont pas versé leur apport propre
- ✓ sensibilisé les bénéficiaires des poulaillers de poulets de chair et les bergeries prévus pour 2017, depuis juillet 2016 afin de leur donner encore plus de temps pour préparer leur apport propre

9.2.- Banque de semences

Par la deuxième année, le bas taux de distribution des semences de riz disponibles au niveau de la banque de semences du programme est à signaler : 14%.

Le taux de distribution des semences de niébé a été assez satisfaisant : 86,4%.

Si bien cette année, à différence de 2015, la disponibilité a été ajustée à la bonne période et les mécanismes de communication et organisation entre programme et possibles bénéficiaires ont mieux fonctionné avec l'implication des comités des banques de semences par commune, les mairies et les sous-préfectures, la demande n'a pas été au rendez-vous pour le riz.

Ceci à cause de :

- d'autres acteurs ou programmes de l'Etat qui ont distribué des semences de la même qualité, souvent sans remboursement, alors que le programme exige un remboursement de la quantité reçue (sans intérêts) en semences ou en espèces

- d'autres acteurs amènent les semences jusqu'aux villages alors que le programme les dépose au niveau d'un dépôt central au chef-lieu de la commune
- très basse motivation des chefs de village concernant ce volet du programme ce qui a handicapé la distribution et le suivi

Si la banque de semences continue pour 2017, mais déjà sans apport financier du programme comme prévu dès le départ, elle devrait se focaliser que sur les semences de niébé.

9.3.- Reboisement

Le taux de reboisement pour 2016 a été de seulement 40 hectares sur 100 hectares prévues, donc 40%.

Ceci est dû principalement à un défaut de mobilisation au niveau des villages concernés, 9 pour Djinaky et 7 pour Sindian, qu'il soit pour l'ouverture des pare feux comme pour le reboisement des pare feux et des forêts sélectionnés (Kloukloub à Djinaky et Songho à Sindian).

Suite à ce bilan assez faible et lors des réunions d'évaluation, des mesures complémentaires de sensibilisation et d'accompagnement ont été prises pour 2017 en accord avec les comités de gestion des ressources naturelles de chaque commune (CGRN), les comités interzonaux au niveau communal (CIZ), les comités villageois, les chefs de village, les Mairies et le partenaire spécialisé (Karamba).

10.- Atouts

Plusieurs atouts de taille à souligner pendant cette deuxième année, profitables pour les années qui suivent :

- la bonne entente et complicité entre l'équipe du programme et les populations bénéficiaires, notamment les GPF's
- l'accueil excellent du programme dans les deux communes
- l'implication et le soutien des collectivités locales et des populations elles-mêmes (chefs de village et notables compris)
- la bonne entente entre le programme, les autorités locales et les services déconcentrés de l'Etat (notamment ceux des Eaux et Forêts, l'ISRA et le Service Régional de l'Hydraulique)
- la bonne entente et complicité entre l'équipe du programme et les équipes de techniciens / ouvriers spécialisées et les fournisseurs intervenant dans les différents chantiers / exécutions
- la bonne qualité du travail des différents prestataires de services : forage de puits, installation de périmètres, installation de kits de pompage solaire, formation genre, formation nutritionnelle, alphabétisation en langue locale
- l'appui et l'expertise de l'Association KARAMBA dans le domaine de l'environnement
- le respect des engagements des bénéficiaires concernant leurs apports propres (en nature)

- le dynamisme, l'implication et la volonté de l'ensemble de l'équipe du programme
- l'entente et synergie entre les partenaires locaux du programme
- la bonne entente et synergie entre les partenaires locaux et le partenaire espagnol
- le système d'accompagnement, formation, suivi et évaluation mis en place par le programme auprès des groupes bénéficiaires
- la réaction du programme face aux différentes situations qui se présentent pouvant nuire l'exécution des interventions

11.- Contraintes

Certaines contraintes à souligner et à tenir en compte pour les années qui suivent, si bien qu'elles étaient majoritairement connues a priori :

- l'enclavement d'une partie des zones d'intervention (notamment pendant l'hivernage pour la Zone des Palmiers au nord Djinaky)
- les cultures hivernales qui ralentissent le démarrage des saisons maraîchères et empêchent un rythme de formation des GPF's assez homogène
- certaines habitudes locales qui difficultent souvent la réalisation d'activités participatives comme l'attente de perdiems pour assister à des formations
- la difficulté pour trouver auprès des institutions locales ou départementales des fonds disponibles pour compléter des activités du programme (environnement)
- la difficile communication sur certaines zones (défaut de réseau et villages éloignés)

D'autres se sont manifestées pendant cette deuxième année, comme déjà indiqué dans le chapitre 9 de ce rapport :

- la difficulté pour mobiliser les apports propres effectifs des bénéficiaires des interventions familiales, ce qui entre en contradiction avec la relative facilité pour trouver des apports propres familiaux lors des cérémonies traditionnelles exigeant des énormes dépenses
- la difficulté à mobiliser les populations autour de la sauvegarde de l'environnement celui-ci n'étant pas un volet qui génère des revenus immédiats, mais seulement sur le moyen et long terme

12.- Participation régionale et concertation

La volonté de l'équipe du programme a été depuis le début, carrément marquée par un souci de coordination et de transparence. Suivant ce principe :

- depuis la phase identification les autorités régionales, départementales et locales, ont été informées de toutes nos démarches
- le document de présentation du programme, qui inclut la totalité des interventions prévues (distribuées par années) ainsi que le coût de chacune d'elles, a été largement présenté et distribué aux autorités, aux agences de

- développement concernées, aux collectivités locales, aux services de l'Etat, aux acteurs de développement, à la presse et aux populations
- des réunions formelles ont été célébrées avec le CICR, Concern Universal et Association Kassoumaye Casamance, pour échanger des informations et pour la coordination des différentes interventions respectives sur des zones communes.
 - la participation du programme dans les différents cadres de concertation régionaux ou locaux a été assurée et effective, quand le programme est convoqué
 - chaque année, ou chaque fois que ceci sera sollicité, le programme élaborera un rapport comme celui-ci destiné à informer publiquement de l'état des lieux financier et technique du programme

13.- Annexes

Documents présentés en annexe :

- tableaux de suivi financier des années 1 et 2 (actualisés à 31 décembre 2016)
- tableaux de suivi technique des années 1 et 2 (actualisés à 31 décembre 2016)
- tableau de suivi des résultats du programme (actualisé à 31 décembre 2016)